



SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT
DU SAGUENAY [CSQ]

MA RÉALITÉ. NOTRE VOIX. MON SYNDICAT.

ICI
SES



T 418.549.8523

F 418.549.9966



ses@lacsq.org



ses-csq.com



895, rue Bégin, Chicoutimi, Québec, G7H 4P1

21 décembre 2023 ■ Vol. 52 # 10

MOT DU PRÉSIDENT



Ça continue...

Nous sommes encore tous assis dans le wagon de la montagne russe de la négociation, des journées nous montons alors que le lendemain nous sommes en chute libre. Quelques fois j'ai l'impression de plus descendre que de monter!

Il y a eu beaucoup de mouvements au cours des derniers jours, je crois que les 48 prochaines heures risquent d'être cruciales. Je vais vous résumer les derniers développements en commençant par ce que vous savez déjà, soit que le gouvernement a annoncé mardi un dépôt patronal avec des avancées majeures qui régleraient la négociation... Quelle déception! À la fin de la présentation, un de vos représentants à la table de négociation, considérant le nombre de reculs et le retour des demandes patronales qui avaient été écartées, a conclu la rencontre en disant « On se revoit en janvier! »

Notre présidente, Josée Scalabrini, a rapidement répondu sur les médias sociaux. Encore une fois, pour le gouvernement, il importe de mettre leurs priorités en exergue tout en oblitérant les nôtres.

Dès mardi soir, notre équipe de négociation est repartie du dépôt patronal et du dépôt exploratoire syndical du 7 décembre pour tenter de relancer la négociation.

Du côté de notre porte-parole, il a communiqué avec le porte-parole patronal pour manifester sa colère et son désappointement. À la suite d'une bonne discussion, il a été décidé de revoir la composition de la table de négociation. Dorénavant, ce sera une table restreinte de 6 personnes. De plus, ils se sont donnés jusqu'à vendredi pour avoir une

hypothèse de règlement sectoriel. Je suis donc à Québec pour vous représenter et participer aux discussions liées à la présente négociation. Je devrais être en rencontre ce soir pour voir l'état d'avancement des négociations. Nous vous tiendrons au courant.

Les travaux ont débuté avec la nouvelle table restreinte mercredi à 15 h, ce que l'on nous rapporte est que les discussions sont ardues, mais qu'il y a un réel désir de travailler à la recherche d'un « terrain d'atterrissage ». Mais, ce que vos trois représentants répètent à leurs vis-à-vis est qu'il n'y aura pas d'entente possible si les enseignants n'ont pas de gains significatifs sur la composition de la classe, la lourdeur de la tâche ainsi que sur la rémunération. Ce que ne semble pas comprendre la partie patronale est que l'attraction et surtout la rétention du personnel enseignant passent par de meilleures conditions de travail et que ce n'est pas avec les récupérations patronales et l'augmentation du droit de gérance que l'on y arrivera.

En ce qui concerne l'autre organisation regroupant des enseignants, ils ont également refusé la proposition d'entente, mais je ne connais pas l'état de leur table de négociation. Même si les priorités gouvernementales sont les mêmes pour les deux tables, j'imagine que les priorités sont sensiblement les mêmes pour la FSE et la FAE. Par contre, que la FAE s'entende avant nous ou pas, nos trois priorités seront toujours des incontournables.

En ce qui concerne la table centrale, soit principalement les salaires, elle est en attente d'avancée majeure au niveau des tables sectorielles. Ça pourrait aller très rapidement avec un débloqué des tables sectorielles. En ce qui concerne les moyens de pression en front commun, dont la GGI, il faut se rappeler qu'ils seront envisagés tant que nous n'avons pas un règlement satisfaisant autant pour le sectoriel que pour l'intersectoriel. Donc, même si nous avons une hypothèse de règlement sectoriel, il faudra que les objectifs sur la retraite et les salaires, entre autres de contrer l'appauvrissement, soient également atteints.

Vous avez maintenant une bonne idée de l'état des discussions, je reste à Québec tant et aussi longtemps qu'il sera nécessaire et soyez assurés que la CSQ et la FSE vous tiendront au courant par les réseaux sociaux via les infos-négos, de même que le SES vous transmettra toute information pertinente.

Je termine en vous souhaitant de joyeuses fêtes entourées de vos proches. Reposez-vous bien. Et pour tous, une entente à la hauteur de nos besoins.



Jean-François Boivin, président

TOURNÉE DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ 2023-2024

Bonjour à toutes et à tous,

Cette année, M. Guy-C Janelle fera sa tournée en début d'année 2024 pour le secteur La Baie. Pour avoir les dates et les endroits des visites, communiquez avec le SES.

En ce qui concerne les secteurs Chicoutimi-sud et Chicoutimi-nord, Réjean Villeneuve et Lydia Langevin devraient faire la tournée en fin mai ou début juin tout dépendant du moment où le Centre de services acceptera les libérations. Entretemps, vous pouvez nous rejoindre par courriel pour fixer un rendez-vous plus rapidement.

📧 Réjean Villeneuve (rvilleneuve16913@votreri.com)

📧 Lydia Langevin (llangevin18228@votre ri.com)

📧 Guy-C. Janelle (gjanelle19086@votre ri.com)

Au nom du Fonds de solidarité, je vous souhaite de passer une merveilleuse période des fêtes!

Réjean Villeneuve

COUPURE DE TRAITEMENT LORS DES JOURNÉES DE GRÈVE

Concernant votre dernière paie avec les coupures de grève, voici quelques précisions. Nous travaillons 200 jours par année. Cependant, afin d'accumuler nos congés des Fêtes, de la relâche et les semaines estivales, le Centre de services scolaire nous paie 1/260.

Lorsque nous prenons une journée de congé ou bien lors d'une journée de grève, nous sommes coupés 1/200, soit notre taux réel afin de continuer de cumuler nos congés. La coupure de 5 jours à 1/200 fait en sorte que notre paie est coupée à plus de la moitié, mais cela permet de conserver intactes nos paies de vacances.

Si vous pensez qu'il y a une problématique avec la coupure considérant que vous êtes à contrat à temps partiel ou en retraite progressive, n'hésitez pas à communiquer avec le service de la paie du CSS.

POUR LES ENSEIGNANTS AU CHAMP 1

Du 21 décembre 2023 au 12 janvier 2024, il y a un affichage de poste pour les enseignants du champ 1 au CSSRS. Si vous êtes intéressé, vous pouvez consulter le site Internet du Centre de services scolaire dans la section *Carrières – Consultez les offres d'emploi* pour davantage de détails sur le poste offert.

Saviez-vous que...



Lorsque vous n'êtes pas à contrat, c'est-à-dire que vous avez un remplacement pour une période indéterminée, les journées pédagogiques et les rencontres de parents ne sont pas rémunérées?

S'il y a une journée pédagogique durant votre remplacement, vérifiez auprès de votre direction si vous pouvez la travailler ou s'il vous assigne et, dans les deux cas, assurez-vous que vous serez rémunéré.

Petit rappel : Après 2 mois (ex. du 18 sept. Au 18 nov.), votre remplacement deviendra un contrat.

Le comité des jeunes

Info express

Fermeture du bureau Période des Fêtes

À noter que les bureaux du
SES seront fermés du :
22 décembre 2023 à 12 h,
jusqu'au 7 janvier 2024,
inclusivement.

À surveiller – 101^e journée

Entente nationale 6-3.01

Le reclassement (scolarité) se fait à la 101^e journée. N'oubliez pas de remettre tous les documents nécessaires au CSS.

Entente locale 5-3.21.01

La 101^e journée est la date limite pour réviser votre document « Fonctions et responsabilités ». Vous pouvez consulter le site Internet du SES pour obtenir le modèle de ce document.

